



EDITO

SOMMAIRE

- P.2—Vœux de l'UFR
- P.4—Syndicalisation
- P.5—Au revoir
- P.6—14 è conférence de l'UFR
- P.10—54 è congrès confédéral
- P.11—Compte rendu du CA de la CNRACL
- P.13 —Page loisirs
- P.14—L'I.A. et LVMH
- P.15—Adhésion
- P.16—l'IHS

Le 2 janvier 2026 le monde bascule dans une autre dimension

J'aurais pu concentrer mon éditorial sur la situation nationale, mais le 2 janvier 2026 Donald Trump ma fait changé d'avis. Le 2 janvier 2026 les Etats Unis de Donald Trump interviennent militairement au Vénézuëla en pleine nuit avec une armada impressionnante, tir de missiles par air et par mer.

Il enlève le président en exercice Nicolas Maduro et sa femme et l'estrade vers les Etats Unis dans une prison de l'état de Newyork, il est présenté le 4 janvier à un juge pour crime de narcotrafic et diffusion de cocaïne sur le sol des Etats Unis. C'est un séisme dont les répliques peuvent refaçonner le monde pour le pire et achève de démolir le fragile édifice de légalité internationale bâti après 1945.

Ses prédécesseurs s'étaient employés avant lui à le démanteler – coup d'État militaires orchestrés par la CIA, invasion de l'Irak, soutien actif à la guerre génocidaire d'Israël à Gaza. Mais un cap est franchi avec cette opération sans accord du congrès. Il n'est même plus question d'exporter la « démocratie » : si la Maison Blanche viole ainsi les droits d'un État souverain, ce n'est pas pour faire valoir une quelconque volonté populaire. L'argument de la lutte contre le « narcoterrorisme » ne mérite pas même que l'on s'y arrête – il est grotesque, employé par celui qui vient de gracier l'ex-président hondurien Juan Orlando Hernandez, baron de la drogue et fidèle allié de Washington.

Donald Trump a clairement affirmé que les États-Unis entendent diriger politiquement le Venezuela jusqu'à ce qu'un gouvernement conforme aux intérêts américains soit établi et qu'ils s'approprient à s'approprier l'exploitation du pétrole vénézuélien par les grandes entreprises pétrolières américaines, énonçant ainsi sans détour une volonté d'annexion du pays et d'accaparement économique en application de la doctrine Monroe à laquelle Trump se réfère explicitement. Il menace la nouvelle présidente par intérim Delcy Rodriguez, " si elle ne se plie pas à nos injonctions elle payera plus cher que Maduro".

Les dirigeants des pays voisins ont eux aussi été menacé "d'autres suivront s'ils ne se plient pas" Cuba, la Colombie, le Mexique, le Brésil et même le Groenland. Le coup d'état au Vénézuëla est un avertissement au monde entier de la part de TRUMP, celui de l'internationale néofasciste qu'il parraine, est un monde sans règles, où règnent seules la loi du plus fort et celle des pétrodollars.

La France et la communauté internationale via l'ONU doivent réagir sans délai face à cette scandaleuse agression qui aggrave une situation internationale déjà tendue. Scandaleux, Emmanuel Macron approuve l'intervention militaire il engage notre pays dans une logique de domination et de vassalisation politique qui nie la souveraineté populaire qu'il prétend défendre.

Nous devons condamner avec force cette agression, ce coup d'état, le peuple vénézuélien est seul légitime à décider de son avenir, sans ingérence extérieure. La paix, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le multilatéralisme sont des principes non négociables.

Michel Caussemille



L'année 2025 a été marquée par la réalité de la guerre, la montée des populismes, la progression de l'injustice sociale...

Plus que jamais, les valeurs de paix, de solidarité, de fraternité, d'égalité sont à défendre et à promouvoir...

Que 2026 nous permette collectivement de progresser en cela !

2026 sera marquée par plusieurs rendez-vous de la démocratie politique avec les élections municipales et de la démocratie sociale avec les élections professionnelles dans la fonction publique et les élections CNRACL.

De même, la 14^e conférence de notre UFR du 6 au 8 octobre sera un temps fort de la démocratie au sein de notre organisation.

Santé, bonheur, épanouissement individuel et collectif, la paix et la solidarité sont les vœux que nous vous adressons.



Union Fédérale des Retraités-es

Case 547 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX
01 55 82 88 20 | cgtservicespublics.fr

 [fdspcgt](https://twitter.com/fdspcgt)  [cgtservicespublics](https://facebook.com/cgtservicespublics)  [fdspcgt](https://youtube.com/fdspcgt)  [fdspcgt](https://instagram.com/fdspcgt)

L'année 2025 est achevée et nous amène à regarder dans le rétroviseur.

L'année 2025 à été très dure.

Dure pour le monde du travail, dure pour les précaires, dure pour les retraité-es, dure pour celles et ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre.

Collectivement comme individuellement, nous avons encaissé des coups souvent sans répit.

Les choix politiques faits par les classes dominantes ont rythmé nos vies, toujours au service du capital, jamais au service des peuples. Partout dans le monde, les logiques impérialistes, guerrières et prédatrices se sont imposées, faisant des travailleuses et travailleurs les premières victimes. Guerres, pillages, exploitations, répressions : voilà le visage d'un système à bout de souffle qui préfère la violence à la justice sociale.

Comment ne pas avoir une pensée pour celles et ceux qui ont perdu un proche, un-e camarade, un-e parent-e, broyé-es par les conflits, par la misère ou par des politiques d'austérités mortifères ?



Comment ne pas penser à celles et ceux qui subissent de plein fouet les politiques antisociales, fiscales et austéritaires menées par des gouvernements aux ordres du patronat et de la finance ?

- En Amérique du nord comme du sud, l'extrême droite avance, tronçonneuse à la main, pour démanteler méthodiquement les conquêtes sociales arrachées par des décennies de luttes.
- En Asie, les peuples paient le prix des guerres économiques et territoriales héritées du colonialisme, pendant que l'exploitation de l'humain commence dès l'enfance.
- En Afrique, les néofascistes et les multinationales transforment des territoires entiers, y compris le désert, en zones de pillage, au mépris total des peuples et de leur souveraineté.
- En Occident enfin, les états réarment, préparent les guerres de demain, pendant que les services publics, les salaires, les pensions de retraites et la protection sociale sont sacrifiés.

Cette montée des idées fascisante n'est pas une fatalité : elle est l'arme ultime du capital quand il ne parvient plus à faire accepter ses politiques par le consentement. Elle constitue un danger mortel pour l'humanité, sur une planète déjà ravagée par la logique des profits.

En France, nous n'échappons évidemment pas à cette offensive. Les gouvernements successifs, dans la continuité de la dissolution macronienne de 2024, ont joué avec la peur, la division et le rejet pour tenter de maintenir un système hors du temps, tout en ouvrant grand la porte à l'extrême droite.

Face à cela, la CGT a pris ses responsabilités, comme toujours, en activant son réseau de militant-es, en organisant la riposte, en s'opposant aux réformes injustes, notamment celle des retraites, nous avons montré que le monde du travail et les retraité-es ne se laisseraient pas faire sans combattre.

Même lorsque les victoires sont partielles, même lorsque le rapport de force est dur, la lutte reste notre seul arme.

Le front républicain, impulsé notamment par la CGT lors des dernières législatives, a permis de contenir le pire. Mais nous voyons bien aujourd'hui les limites d'alliances sans contenu social clair, menées par des stratégies d'appareil, les ambitions personnelles et le retour du culte de l'homme providentiel.

Là où nous avons besoin d'unité populaire, de clarté de classe et de luttes collectives, certains préfèrent les calculs électoraux. Là où les travailleuses, travailleurs et retraité-es attendaient des réponses concrètes, ont leur sert une soupe populiste.

2026 sera une année décisive.

Soit nous laissons faire, et la régression sociale continuera, avec son cortège de misère, de division et de haine. Soit la classe ouvrière se remet en mouvement, s'organise, lutte, et impose d'autres choix : le partage des richesses, la justice sociale et fiscale et surtout la paix entre les peuples.

Les vœux de l'UFR pour 2026 sont clairs et profondément militant :

La santé pour tenir dans les luttes.

La solidarité pour ne jamais être seul.

La dignité pour le monde du travail et les retraité-es.

Et surtout la paix, contre toutes les guerres du capital.

Dany Garda

En 2026, poursuivons la dynamique en matière de syndicalisation des retraité·es à la CGT !

À l'heure des vœux à l'occasion de la nouvelle année et dans la perspective des assemblées générales des syndicats et des sections syndicales, de la remise des FNI 2026...mettons la question de la syndicalisation des retraité·es et de la continuité revendicative/syndicale actif-retraité, au cœur des échanges.

Nous pouvons nous féliciter de la progression du nombre de syndiqué·es retraité·es affilié·es à notre UFR. Certes, au regard du nombre de retraité·es dans la Fonction Publique Territoriale et dans le Secteur privé de la fédération (logement, eau, thanatologie) nous avons encore de quoi faire afin d'être toujours plus une organisation syndicale de masse chez les retraité·es.

Mais pour autant les chiffres sont encourageants !

Les éléments chiffrés ci-dessous sur l'état de nos forces syndicales en attestent.

D'abord, une donnée portant sur les trois derniers exercices, aux mêmes dates :

Pour l'exercice 2025 au 31/12/2025, nous enregistrons 4.822 FNI et 40.367 timbres

Pour l'exercice 2024 au 31/12/2024, nous enregistrons 4.627 FNI et 37.121 timbres

Pour l'exercice 2023 au 31/12/2023, nous enregistrons 4.731 FNI et 38.923 timbres

Pour l'exercice 2025, nous enregistrons pour l'instant une hausse de 195 FNI et de 3.246 timbres par rapport à la même période en 2024 et une hausse de 91 FNI et de 1.44 timbres par rapport à 2023.

Un autre indicateur intéressant qui nous éclaire plus précisément, c'est le comparatif au 31/12/2025, sur les trois dernières années :

2025 : 4.822 FNI et 40.367 timbres

2024 : 6.169 FNI et 63.517 timbres

2023 : 6.022 FNI et 61.759 timbres

L'exercice 2024 étant déjà clos, nous enregistrons 147 nouveaux/nouvelles syndiqué·es en 2024.

Cette belle progression est le fruit du travail militant mené par les camarades dans les syndicats et sections syndicales, les CSD...qu'elles et qu'ils en soient remercier.

Il convient à présent, en ce début d'année, de ne pas laisser tomber le soufflée. En 2026, nous avons besoin d'être plus nombreuses/nombreux, déterminé·es, mobilisé·es... pour gagner la satisfaction de nos revendications, pour que la CGT progresse aux élections professionnelles et CNRACL de fin d'année.

Cette dynamique nous permet également d'aborder la préparation de notre conférence nationale d'octobre prochain de manière offensive !

Montreuil, le 08/01/2026
Christophe Couderc



Au revoir



Nous avons la tristesse de vous faire part du décès d'Alain Raymond, secrétaire général de l'Union Fédérale des retraité-es de notre Fédération entre 1999 et 2005.

La Fédération ainsi que son UFR saluent l'indéfectible engagement de notre camarade tout au long de son existence et l'impulsion qu'il sut donner à l'UFR au cours de son mandat.

Ses obsèques se sont déroulées au cimetière de Drancy, rue Sacco et Vanzetti, le jeudi 15 janvier 2026 à 15 h. Nous adressons nos pensées les plus fraternelles à sa famille ainsi qu'à ses proches.



14^{ème} conférence nationale de l'UFR CGT des Services publics du 6 au 8 octobre 2026 : organisons une préparation dynamique impliquant actifs et retraité.es !

La conférence nationale de l'Union Fédérale des Retraités constitue, conformément à nos statuts, un moment déterminant de la vie démocratique de notre organisation. Temps de bilan, de débat et de construction collective, elle permet de définir nos orientations pour les quatre années à venir et de garantir que les retraité.e-s soient pleinement acteurs et actrices au sein de la CGT.

Cette conférence se déroulera à un moment charnière, quelques mois avant le congrès de l'UCR, à un an du congrès fédéral, ainsi qu'à deux mois des élections professionnelles, auxquelles s'ajoute les élections CNRACL. Autant d'éléments qui situent ce rendez-vous au cœur d'une séquence syndicale majeure, propice à renforcer le vote CGT, auprès des actifs comme des retraité.es.

Dates et lieux :

Réunie le 13 novembre 2025, la commission nationale de l'UFR a validé la tenue de la 14^e Conférence nationale, programmée du 6 au 8 octobre 2026 à Mimizan (Landes), au Village vacances Cévéo – 18, rue des Marsouins.

À cette date, notre mandat de la direction sortante aura atteint 4 ans et 6 mois, soit au-delà des 4 ans prévus statutairement, ce qui renforce l'importance de cette échéance pour relancer une dynamique collective, définir nos orientations en cohérence avec celles de la fédération et de l'union confédérale des retraités.

Délégué.es :

Conformément à l'article 8-2 des statuts de la Fédération, sur proposition de la commission nationale de l'UFR, la CEF a arrêté le nombre de délégué.es à 120,

intégrant les référent.es UFR des CSD. Lors de la précédente conférence, l'objectif était de 117 délégué.es.

Cette progression s'appuie sur les résultats positifs enregistrés : +283 syndiqué.es entre 2022 et 2024. L'augmentation du nombre d'adhérent.e-s, fruit du travail militant, est un élément essentiel dans la construction du rapport de force.

La commission nationale a fixé pour objectif ; une délégation paritaire femmes/hommes.

Notre 14^{ème} conférence doit être également l'occasion de s'assurer de la présence de camarade issue du secteur privé de la fédération.

La commission nationale rappelle également l'importance de la présence d'actifs, en particulier celles et ceux engagés dans l'impulsion de la continuité revendicative/syndicale entre les actifs et les retraités. Cette participation doit cependant respecter un principe fondamental : la majorité des délégué.es sera composée de retraité.es, conformément à la vocation de l'UFR.

Il a été décidé de répartir les 120 délégué.e-s de la façon suivante :

- 97 délégué.es désigné.es par les départements, à raison d'un.e par département ;
- 23 délégué.es réparti.es entre les bases, en fonction du nombre de FNI et de timbres réglés à Cogetise sur les exercices 2022 à 2025 (arrêté au 31/12/2025) ;

L'attribution des mandats de délégué.e-s s'effectue en réunion du comité de syndicats de la CSD. Il conviendra de prioriser les syndicats ayant des syndiqué.es retraite.e-s et/ou les sections syndicales « retraité.es ».

De plus, nous proposons aux CSD de privilégier le mandatement leur référentes et référents UFR .

Lorsqu'au niveau d'un département, les mandats qui ont été attribué ne peuvent pas être honoré, ces derniers seront mis à disposition au niveau régional. Dans ce cas, c'est la CFR en lien avec les autres CSD de la région qui décide de leur réaffectation.

De plus, les 30 membres de la commission nationale participeront en qualité de membres de droit à la conférence. Auxquels se rajouteront les invité.e-s

Au final, ce sont environ 175 personnes qui participeront à ce temps fort de la vie démocratique de notre UFR.



Organisations :

Les dépenses liées à l'organisation et au déroulement de la Conférence seront couvertes par le budget fédéral, suite à la validation par l'Administratrice – Secrétaire à la politique financière. Cette prise en charge fédérale permet d'organiser une conférence à la hauteur des enjeux du moment.

Afin de permettre à toutes et tous de participer pleinement aux travaux, le déroulé suivant a été retenu :

- Lundi 5 octobre 2026 (après-midi) : accueil des délégué-es ;
- Mardi 6 octobre (matin) : ouverture de la conférence et début des travaux ;
- Jeudi 8 octobre (soir) : clôture des travaux ;

Vendredi 9 octobre (matin) : départ des délégations après le petit déjeuner.

Cette organisation doit augurer des débats de qualité et l'adoption de décisions dans de bonnes conditions.

Transport :

Afin de se rendre sur les lieux la conférence, il convient de privilégier absolument le co-voiturage. Sur place un parking gratuit est mis à notre disposition.

Transport en commun : si le covoiturage n'est vraiment pas possible, le trajet en train est envisageable. En fonction de votre gare de départ, plusieurs gares d'arrivée sont proposées par la SNCF : Labouheyre, Ychoux, Morcenx, Dax.

Dans tous les cas, une navette récupérera les camarades afin les transporter jusqu'au lieu de la conférence. Pour cela, il conviendra de nous le signaler bien amont de la conférence.

Documents de la conférence :

La Commission nationale a validé le principe d'un document de conférence (bilan d'activité, d'orientation, politique financière), synthétique, permettant sa prise en compte par le plus grand nombre de syndiqué

Concernant le document d'orientation, il s'agit à la fois de s'appuyer sur les travaux et décisions prises lors de la 13ème Conférence en avril 2022 au Cap d'Agde, et de traiter uniquement des thématiques qui font sens pour les retraité-es relevant de notre champ de syndicalisation. C'est à cet effet, que la Commission nationale a validé une articulation entre le bilan d'activité et le bilan d'orientation.

Le document d'orientation sera composé de 3 blocs :

1) La place des retraité-es dans la société, autour des thématiques suivantes :

- Lutte contre les idées d'extrême droite et de la droite extrême ;
- Le pouvoir d'achat et montant des pensions de retraite ;
- La Sécurité sociale intégrale avec un focus sur la retraite et les caisses de retraite de la Fonction publique, AGIRC/ARRCO ;
- L'accès aux Services publics (numérique, intelligence artificielle) ;
- L'accès aux soins, au logement, au transport, à la culture, au sport, la perte d'autonomie et dépendance.

2) La place des retraité-es dans la CGT :

- Continuité revendicative/syndicale ;
- Syndicalisation ;
- Organisation des retraité-es au sein de la Fédération ;
- Formation et information syndicale, qualité de vie syndicale.

3) Le contexte international, internationalisme, paix et désarmement

Préparation :

La préparation de notre conférence est une phase essentielle. Elle doit être l'affaire de toute la fédération.

Dans un premier temps, il est nécessaire que nos syndiqués retraités soient informés de la tenue de la conférence et que les syndicats réunis en comités départementaux des CSD, en lien avec le référent-es UFR et la direction de l'UFR désignent les délégués titulaires et suppléants – se reporter au tableau de répartition.

La direction de l'UFR est totalement disponible pour accompagner les syndicats, les sections, les CSD et les CFR ...dans cette préparation.

Au final, L'enjeu est de faire vivre pleinement la démocratie syndicale et donner à l'UFR les moyens d'agir dans le contexte social et politique actuel et de demain.

Les débats, propositions et décisions qui seront adoptés à Mimizan constitueront la feuille de route de notre UFR et un point d'appui pour défendre les conquises sociales des retraité-es et porter avec force nos revendications.

Nombre de délégué-es par département

RÉGION	DÉPARTEMENT	
Auvergne-Rhône-Alpes	01 Ain	1
	03 Allier	1
	07 Ardèche	1
	15 Cantal	1
	26 Drôme	1
	38 Isère	1
	42 Loire	1
	43 Haute-Loire	1
	63 Puy-de-Dôme	1
	69 Rhône	8
	73 Savoie	1
	74 Haute-Savoie	1
Bourgogne-Franche-Comté	21 Côte-d'Or	1
	25 Doubs	1
	39 Jura	1
	58 Nièvre	1
	70 Haute-Saône	1
	71 Saône-et-Loire	1
	89 Yonne	1
	90 Territoire-de-Belfort	1
Bretagne	22 Côtes d'Armor	1
	29 Finistère	1
	35 Ile-et-Vilaine	1
	56 Morbihan	1
Centre-Val de Loire	18 Cher	1
	28 Eure-et-Loir	1
	36 Indre	1
	37 Indre-et-Loire	1
	41 Loir-et-Cher	1
	45 Loiret	1
Corse	2A Corse-du-Sud	1
	2B Haute-Corse	1

Grand Est	08 Ardennes	1
	10 Aube	1
	51 Marne	1
	52 Haute Marne	1
	54 Meurthe-et-Moselle	1
	55 Meuse	1
	57 Moselle	1
	67 Bas-Rhin	1
	68 Haut-Rhin	1
	88 Vosges	1
Hauts-de-France	02 Aisne	1
	59 Nord	1
	60 Oise	1
	62 Pas-de-Calais	1
	80 Somme	1
Ile-de-France	75 Paris	1
	77 Seine-et-Marne	1
	78 Yvelines	1
	91 Essonne	1
	92 Hauts-de-Seine	1
	93 Seine-Saint-Denis	3
	94 Val-de-Marne	2
	95 Val d'Oise	1
Normandie	14 Calvados	1
	27 Eure	1
	50 Manche	1
	61 Orne	1
	76 Seine-Maritime	5
Nouvelle-Aquitaine	16 Charente	1
	17 Charente-Maritime	1
	19 Corrèze	1
	23 Creuse	1
	24 Dordogne	1
	33 Gironde	1

	40 Landes	1
	47 Lot et Garonne	1
	64 Pyrénées Atlantique	1
	79 Deux-Sèvres	1
	86 Vienne	1
	87 Haute Vienne	1
Occitanie	09 Ariège	1
	11 Aude	1
	12 Aveyron	1
	30 Gard	1
	31 Haute-Garonne	1
	32 Gers	1
	34 Hérault	1
	46 Lot	1
	48 Lozère	1
	65 Hautes-Pyrénées	1
Pays de la Loire	66 Pyrénées-Orientales	1
	81 Tarn	1
	82 Tarn-et-Garonne	1
	44 Loire-Atlantique	7
	49 Maine-et-Loire	1
	53 Mayenne	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	72 Sarthe	1
	85 Vendée	1
	04 Alpes-de-Haute-Provence	1
	05 Hautes-Alpes	1
	06 Alpes-Maritimes	1
	13 Bouches-du-Rhône	5
	83 Var	1
	84 Vaucluse	1



PRÉ-MANDATEMENT CONFÉRENCE UFR

Délégué-e : Titulaire Retraité-e ☐ Actif/active ☐
Délégué-e : Suppléant-e Retraité-e ☐ Actif/active ☐

Fiche de délégué-e à la 14^{ème} Conférence UFR du 6 au 8 octobre 2026 à Mimizan (40)

(Arrivée des participant-es le lundi 5 dans l'après-midi – Départ le vendredi 9 après le petit-déjeuner)

Rappel : La proposition du syndicat doit être portée au Comité des syndicats de la CSD et transmise après validation à la ou le Coopérant-e UFR en Région et/ou à l'UFR

CONNAISSANCE DU SYNDICAT

Nom du syndicat : (Celui utilisé dans Cogitiel et Cogétise)

Email : **☎ :** **Code Cogétise** **N° Dépt.**

CONNAISSANCE DU/DE LA DÉLÉGUÉ-E

Nom : **Prénom :**

Sexe : H ☐ F ☐

Date de naissance : ____ / ____ / ____

1^{ère} Conférence : Oui ☐ Non ☐

Date d'adhésion : ____ / ____ / ____

Si ce n'est pas la première participation à la conférence, préciser le nombre

Adresse :

Complément d'adresse :

Code Postal : **Ville :**

Email : **☎ :**

Nom de la dernière entreprise ou collectivité avant la retraite :

Statut de la/du Délégué-e : Privé ☐ Public ☐ Retraité-e ☐ Actif/Active ☐

Si Actif/Active, cochez une des cases ci-dessous :

CDD ☐ CDI ☐ Titulaire ☐ Non Titulaire ☐

Si privé, cochez une case ci-dessous :

Branche : Eau ☐ Logement ☐ Thanatologie ☐

Pour les territoriaux derniers grades détenus :

Validation du syndicat et date
Signature et tampon du syndicat

Validation du Comité départemental de la CSD et date
Signature et tampon de l'Animateur/trice de la CSD



Points délégué·es retraité·es Services publics 54^{ème} Congrès confédéral

Situation au 22/01/2026

Le 54^{ème} Congrès confédéral aura lieu du 1^{er} au 5 juin 2026 à Tours (37).

Le CCN a décidé que sur 1.000 délégué·es, 100 sont réservé·es aux retraité·es.

Par la suite, et comme pour les précédents congrès confédéraux, la répartition des délégué·es s'effectue au niveau régional à partir des états d'orga.

Dans un second temps, lors de réunions régionales entre les UD, les fédérations et la confédération, la répartition est affinée.

Pour ce qui concerne les mandats retraité·es « Services publics », les départements du 33, 34, 63, 72, 91 ont été retenus. Soit au total 5 délégué·es avec un objectif de 3 femmes.

À ce jour, après un travail croisé Direction fédérale, UD, CSD et UFR, les délégué·es suivant·es sont validé·es.

33 : Mireille ELLORI (Conseil départemental 33),

34 : Yvan GARCIA (TX Balaruc-les-Bains 34),

63 : Michèle BRIDIER (TX Cournon-d'Auvergne 63).

72 : Christophe Arnaudy (Tx Le Mans Habitat 72),

Ne sont pas pourvu·es, les délégué·es pour les départements suivants :

Essonne (91).



Compte-rendu du Conseil d'administration de la CNRACL

COMPTES

Pour 2025, les frais financiers s'élèvent à 240 millions d'€. La dotation en personnel, passant de 631 équivalents temps plein en 2024 à 558 en 2025, témoigne d'un effort de réduction. La CGT exprime son opposition à ce budget de gestion. Aucun recrutement supplémentaire n'est prévu pour 2026. Le résultat net prévu pour cette année est de - 1 377 millions d'€, sans prendre en compte le coût des prochaines élections.

Parmi les créances, 25 employeurs défaillants, disposant de plus de 5 millions d'€, représentent 84 % soit d'un montant total de 555,9 millions d'€. Par ailleurs, neuf contentieux sont en cours, impliquant notamment des hôpitaux avec des dettes datant de plus de cinq ans et supérieures à 5 millions d'€.

RAPPORTS INTER-INSPECTIONS

Au premier semestre 2025, la mission IGA/IGF a publié un rapport préliminaire sur la situation financière de la CNRACL, proposant 11 recommandations, qui n'ont pas encore été prises en compte. La décision d'augmenter les cotisations des employeurs de 12 % sur quatre ans a été adoptée avant la publication de ce rapport, mais elle ne suffira pas à résoudre la crise financière de la caisse. Un second rapport, demandant un approfondissement du premier, est attendu mais n'a pas encore été publié. Lors du conseil d'administration, aucune mise à jour n'a été fournie concernant l'avancement de cette seconde mission.

Les administrateurs ont exprimé leur insatisfaction, rappelant que la situation exige un suivi rigoureux et que retarder la mise en œuvre d'autres mesures, en dehors de la seule augmentation des cotisations, pourrait aggraver la situation financière de la caisse.

Le Conseil d'Administration met en avant sa responsabilité d'attirer l'attention sur les conséquences de l'inaction sur la santé financière de la caisse.

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION (COG)

La dernière COG a été signée en 2018, avec un avis défavorable unanime des syndicats, et adoptée grâce à la voix prépondérante du président. Elle a été prorogée à deux reprises jusqu'en 2025 via deux avenants.

Les précédentes COG avaient impliqué de nombreuses rencontres entre l'État, la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) et la CNRACL. Le CA pense que la nouvelle COG ne pourra pas être adoptée rapidement, comme le souhaitent les tutelles, notamment en raison d'une mission interministérielle qui doit faire le point sur la précédente.

Compte-rendu

du Conseil d'administration de la CNRACL (suite)

FONDS D'ACTION SOCIALE

À la fin de l'année 2025, le taux de consommation du Fonds d'Action Sociale (FAS) atteindra environ 82 %, soit un peu plus de 120 millions d'€ sur un budget global de 134,5 millions d'€, conformément aux directives de l'État.

Pour 2026, un budget provisoire de 134,5 millions d'€ a été adopté. Les aides destinées au soutien à domicile continuent de diminuer. Une réflexion devrait être menée pour réviser les modalités d'attribution afin que davantage de pensionnés en bénéficient, même si cela est tardif pour l'année 2026. La revalorisation du coût horaire de l'aide-ménagère, alignée sur celle de la CNAV, est portée à 27,10 € en 2025 (contre 26,30 € en 2024). Cependant, cette augmentation n'a pas entraîné d'ajustement du budget du FAS.

L'enveloppe allouée aux prêts à taux zéro reste stable à 1,8 million d'€, comme en 2025. Au 1er janvier 2026, les demandes d'aides pourront être effectuées via le site « MAREP : Ma retraite publique », permettant aux pensionnés de créer un espace personnel pour accéder à tous leurs documents (bulletins de pension, attestations de paiement, etc.). Les demandes peuvent également être soumises par courrier.



Les aides exceptionnelles restent accessibles pour les pensionnés, leurs enfants à charge fiscalement, ainsi que pour leur conjoint, et sont sollicitées par l'intermédiaire d'un intervenant social. Ces aides ne sont soumises à aucune condition de ressources ni à un plafond maximal. L'offre pour 2026 est similaire à celle de 2025, à l'exception des aides à l'habitat et au chauffage.

Le nombre de bénéficiaires du FAS ne cesse de diminuer : ils étaient 78 257 en 2021 contre 65 600 en 2025. Il est important de questionner les raisons de cette baisse, notamment en ce qui concerne les types d'aides, leur montant, le reste à charge et les barèmes. Cette réduction des aides, conjuguée à un excédent budgétaire, est souvent avancée par les tutelles comme justification pour ne pas augmenter le financement du FAS. Depuis 2018, un total de 448 millions d'€ ont été transférés du budget du FAS vers le budget général de la CNRACL.

ÉLECTIONS

La tenue des élections est envisagée sur une période d'au moins de 2 semaines, soit du 23 novembre au 10 décembre 2026.

Concernant le mode de scrutin, le vote numérique a été privilégié, afin de réduire les coûts. Toutefois, cette méthode pose un problème pour les électeurs qui sont en rupture numérique. La CGT souhaite que le vote par correspondance soit également maintenu.

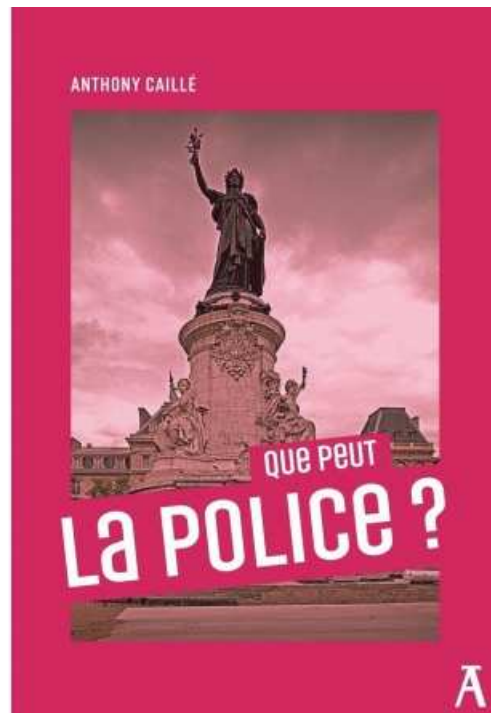
Votre page Loisirs

Mots à chercher :

1. RETRAITE
2. SYNDICAT
3. LOISIRS
4. LUTTE
5. PENSION
6. DÉFENSE
7. SOLIDARITÉ
8. AMIS
9. FAMILLE
10. ORGANISATION
11. BILAN
12. TEMPS
13. CONFLIT
14. REVENDICATION
15. SANTÉ
16. PROTESTATION
17. ATELIER
18. VOYAGE
19. DÉMOCRATIE
20. CULTURE
21. ÉCHANGE
22. ACTIVITÉ
23. CONCERTATION
24. RETRAITÉ
25. ENGAGEMENT
26. DIALOGUE
27. HISTOIRE
28. NATURE
29. SOUTIEN
30. VIEILLISSEMENT

Grille de mots mêlés :

R E T R A I T E H I S T O I R E
E N G A G E M E N T L O I S I R S
T D É F E N S E A V I E I L L I S S E M E N T
R O R E V E N D I C A T I O N A
A M I S O L I D A R I T É C O N F L I T
I M S Y N D I C A T E M P S E O
D É M O C R A T I E C U L T U R E
R E T R A I T É S O U T I E N



« Que peut la police ? » Anthony Caillé – Editions de l'Atelier :

Policier depuis plus de vingt ans, enquêteur à la brigade de répression du banditisme (BRB) et secrétaire général du syndicat CGT du ministère de l'intérieur, Anthony Caillé croise expérience de terrain, références historiques et analyses sociologiques. Il aborde les dilemmes d'une profession partagée entre mission de protection et logique d'obéissance, entre culture du service public et politiques du chiffre.

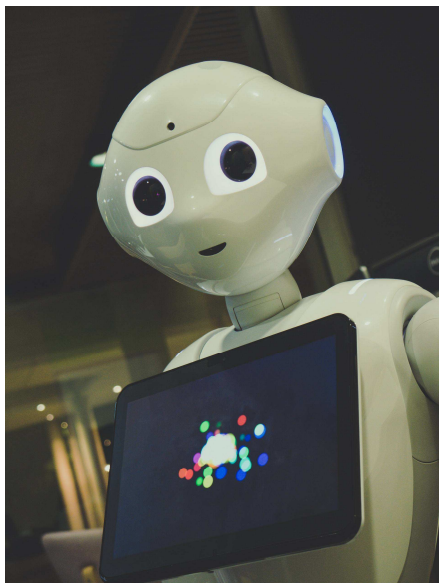
« que peut la police ? » Ce livre ouvre débat essentiel sur l'avenir de la police dans notre société : une police véritablement au service des citoyens et des citoyennes est-elle encore possible ?

Comment reconstruire la confiance entre les gardiens de la paix et la population ?

Quelles réformes structurelles et culturelles pourraient permettre de concilier sécurité et respect des droits fondamentaux ?

Quelle vision voulons-nous pour cette institution, non pas seulement dans l'immédiateté des débats sécuritaires, mais dans une perspective de long terme ?

L'intelligence artificielle, le travail et l'emploi : quelles perspectives ?



L'apparition de l'intelligence artificielle générative (IAG) et son développement rapide inquiète et fascine en même temps.

Avec Chat GPT par exemple, on peut écrire un roman, faire une chanson, analyser des données. Cette IA ca-

pable de développer de « nouveaux » contenus à partir de la production humaine va avoir un rôle majeur dans les mutations du travail. *Mais à quel prix ?*

Comme toute technologie, l'IA est mise *au service d'objectifs qui ne sont pas neutres* : le patronat entend en faire son nouvel eldorado, car elle constitue une source de profit pour un capitalisme toujours à la recherche de nouveaux moyens d'exploitation.

On pourrait se réjouir de l'automatisation des tâches les plus pénibles et les plus répétitives grâce à l'IA. Si cela était assorti de l'émancipation des travailleurs.

Mais hélas, **c'est la course à la rentabilité qui motive le remplacement des humains par les machines.** En 2025, le déploiement de l'IA a déjà provoqué une vague mondiale de licenciements de l'ordre de 180 000 postes dans le seul secteur technologique.

Avec l'IA générative, les emplois les plus impactés sont les plus qualifiés. Le risque est clair : une déqualification des emplois, en impactant fortement le contenu des métiers : automatisation, intensification, perte d'autonomie. Une des promesses de l'IA est le gain de productivité, mais c'est une erreur de penser que le temps dégagé réduit l'apport humain ; les gains de l'IA nécessitent de comprendre précisément son fonctionnement, et cela oblige d'avoir accès à un expert humain qui nous guide.

Un déploiement frénétique de l'IA, sans étude sérieuse des besoins, sans évaluation de l'entrée massive du numérique dans le monde du travail, sans consultation des salariés et de leurs syndicats, est dangereux. Les questions de fond ne sont pas posées : comment introduire l'IA, en a-t-on besoin, pour quoi faire ? Quel futur voulons-nous ? Avec quel impact sur l'environnement ?

Cette nouvelle technologie a la capacité de façonner nos sociétés. Ce qui impose de ne pas abandonner son développement à des intérêts privés, mais de concevoir un modèle centré sur l'humain et la satisfaction des besoins économiques et sociaux.

Maryline Lambert

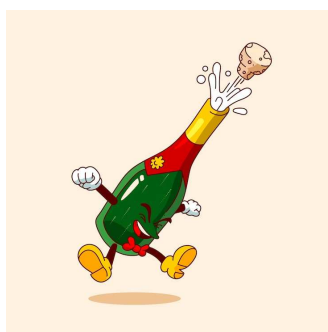
600 salarié·es des maisons du champagne en grève, LVMH doit passer à la caisse !

C'est rare de voir défiler avenue de Champagne (!) à Epernay tant de salariés des prestigieuses maisons Veuve Clicquot, Moët et Chandon, Ruinart... L'inter-syndicat CGT Champagne peut être fier d'avoir ce 11 décembre 2025 mobilisé massivement contre la suppression de primes qui entraînent une perte de 15 à 30 % de rémunération : l'une existait depuis 1967, l'autre s'appelle partage de la valeur... « Si c'était une PME, on pourrait comprendre, s'insurge le délégué CGT, mais ici on est en Champagne et dans le luxe. Le groupe LVMH vient d'annoncer qu'il verserait autant de dividendes à ses actionnaires... »

Le groupe affiche 58 milliards de chiffre d'affaires à fin septembre, et sa filière Champagne MHCS 220 millions d'euros de bénéfice pour 2025.

Coïncidence : Cash investigation faisait au même moment le portrait de Bernard Arnault. De quoi amener de l'eau, euh du champagne, au moulin des salariés !

Maryline Lambert





Je suis
RETRAITÉ·E
OU FUTUR·E RETRAITÉ·E
de la Fonction publique
territoriale (commune, intercommunalité,
métropole, région, département, SDIS)

RETRAITÉ·E OU FUTUR·E
RETRAITÉ·E du secteur privé
(logement social, entreprises privées de l'eau ou du funéraire)
ceci me concerne !

Enfin, me voilà à la retraite, tant attendue, tant désirée ou sur le point de l'être !

Bienvenue dans cette nouvelle tranche de vie où nous sommes libéré-es des contraintes liées au travail et pouvons savourer le temps de vivre !

Comme la vie de retraité-e n'est pas en dehors de la société et de ses injustices, les revendications syndicales gardent toute leur actualité :

- avec des problématiques propres aux retraité-es telles que : le montant des pensions de retraite, la prise en charge de la perte d'autonomie, la défense de la CNRACL et son Fonds d'Action sociale,
- mais également pour l'accès à un logement, aux transports, la défense de la sécurité sociale, les services publics de proximité, l'accès aux soins pour tous et de qualité, l'accès à la culture et aux sports...

Être syndiqué-e CGT à la retraite, c'est se battre pour ses revendications, garder le lien avec les actif-ves, mais avoir aussi un espace d'échanges, de rencontres, de fraternité, de solidarité, de camaraderie entre les adhérent-es et militant-es CGT.

Rester syndiqué-e ou se syndiquer à la retraite te permettra de recevoir les informations de l'UFR, le journal *Ensemble*, le *Service public magazine* et l'ensemble des informations de l'organisation CGT. Le magazine *Vie Nouvelle* est aussi un outil de qualité indispensable pour lequel tu pourras choisir entre l'abonnement individuel ou collectif avec la section de ton syndicat.

Si le montant de la cotisation peut paraître un frein à ton adhésion, sache que ta cotisation annuelle te donne droit à une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt à hauteur de 66%.

BULLETIN D'ADHÉSION

à l'Union fédérale des retraité-es CGT des Services publics

Retraité-e isolé-e ? NON ! Retraité-e syndiqué-e ? OUI !

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

Mon pouvoir d'achat - Ma retraite - Ma santé - Mes besoins quotidiens

JE ME SYNDIQUE À LA CGT

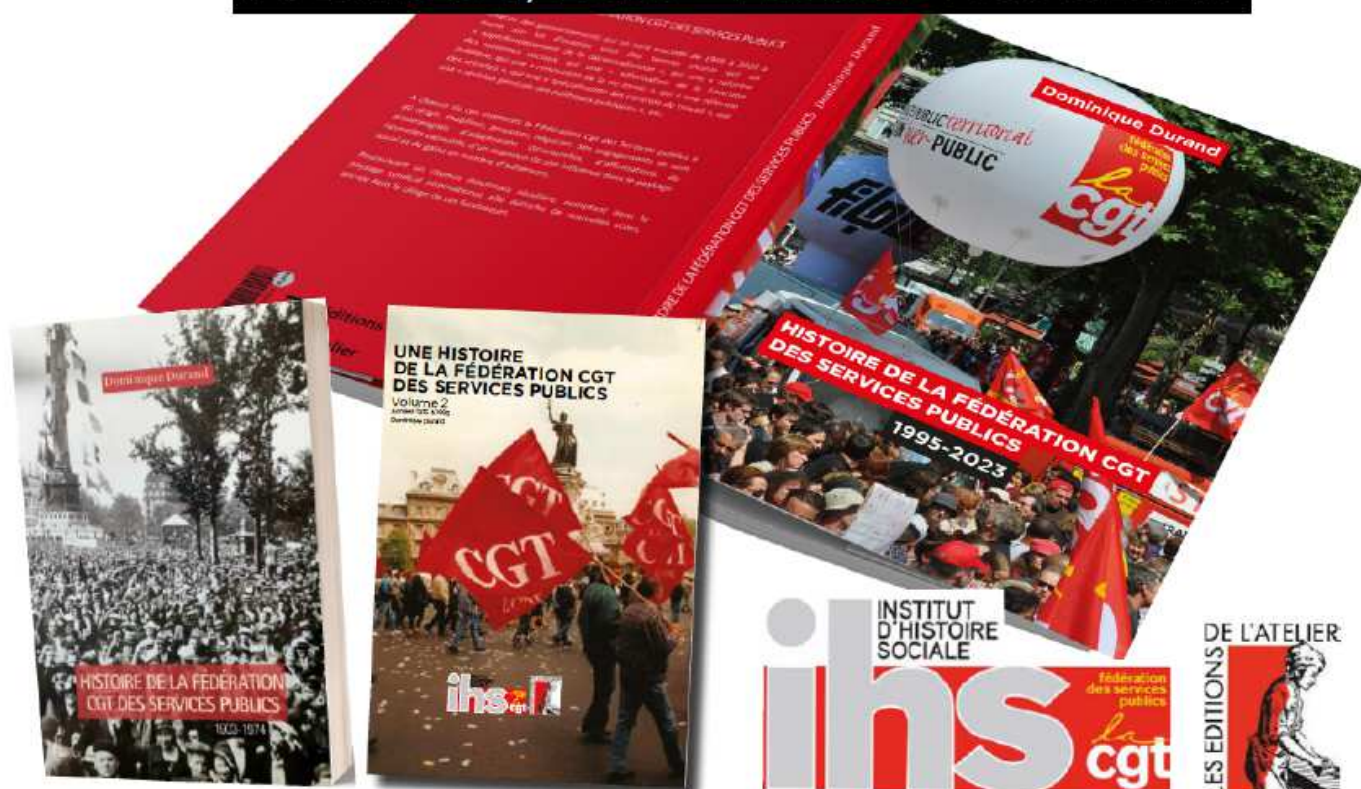


Nom Prénom.....
Adresse postale.....
Code postal Ville
Adresse mail @
N° de téléphone
Branche professionnelle d'origine

À renvoyer à : **Fédération CGT des Services publics - Union fédérale des retraité-es**
Case 547 - 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL CEDEX - ufr@fdsp-cgt.fr

UNE HISTOIRE DE LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS

VOLUMES 1, 2 et 3 - Années 1903 à 2023



BON DE COMMANDE Volumes 1,2 et 3

à compléter et à retourner par mail avec copie de l'ordre de virement

IBAN : FR76 1027 8061 3700 0340 4554 175

Code BIC : CMCIFR2A

(Attention, veiller à mentionner : Bon de commande, livres « Une histoire de la fédération »)

Fédération CGT des Services publics

Case 547 - 263 Rue de Paris 93514 MONTREUIL CEDEX

Organisme :

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : CP :

Courriel : Tél. :

Je commande (Frais de port inclus) :

VOLUME 1	☐ De 1 à 19 exemplaires : X 18,50 € = €
	☐ De 20 à 49 exemplaires : X 18,00 € = €
	☐ De 49 à 200 exemplaires : X 17,50 € = €
VOLUME 2	☐ De 1 à 19 exemplaires : X 18,50 € = €
	☐ De 20 à 49 exemplaires : X 18,00 € = €
	☐ De 49 à 200 exemplaires : X 17,50 € = €
VOLUME 3	☐ De 1 à 19 exemplaires : X 18,50 € = €
	☐ De 20 à 49 exemplaires : X 18,00 € = €
	☐ De 49 à 200 exemplaires : X 17,50 € = €

A partir de 200 exemplaires, nous contacter : fdsp@cgt.fr - 01 55 82 80 00